

FICHE DESCRIPTIVE ACTION DE FORMATION

Devenir Opérateur de chantier Amiante Formation préalable selon l'art. R 4412-94 alinéa 2 du Code du Travail (sous-section 4)

Contacts pédagogique, administratif et handicap

05 49 61 20 66

contact@ifrbpoitoucharentes.fr

Durée

2 jours - 14:00 heures

Tarif

520.00 € HT soit 624.00 € TTC par participant

Public

Toute personne chargée d'exécuter des travaux et/ou d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir les matériels qui lui sont confiés, dans le respect des procédures et du mode opératoire.

Pré-requis

Être âgé de plus de 18 ans.

Présenter un certificat d'aptitude médicale*
au poste de travail selon les spécifications de
l'arrêté du 23 février 2012 modifié.

**Indispensable à la délivrance de
l'attestation de compétence. En l'absence, il
ne pourra pas participer aux exercices
pratiques.*

Modalité et moyens pédagogiques

Formation en présentiel.

Le suivi de l'exécution de l'action de formation
se fera au moyen de feuilles d'émargement,
co-signées par le stagiaire et l'intervenant.

Formation à dominante pratique et illustrée
par de nombreux supports digitaux (films,
tutoriels, etc.).

Formation réalisée sur plateforme habilitée
INRS permettant la mise en œuvre des 3
niveaux d'empoussièrement.

Remise des supports de formation constituant
une première base documentaire pour le
participant.

Salle de formation équipée.

Profil de l'intervenant

Formateurs préventeurs, bénéficiant d'une
expérience de la prévention des risques sur
chantiers, formés et qualifiés à la pédagogie
avec un suivi et une actualisation permanente
de leurs compétences théoriques, pratiques et
d'animation.

Informations complémentaires

Le stagiaire devra se présenter avec les EPI
de base* (tenue de travail, chaussures de
sécurité, casque et une paire de gants).

Objectif professionnel

Obtenir l'attestation de compétence " formation à la prévention des risques d'exposition à
l'amiante " (obligatoire pour intervenir dans des situations présentant un risque
d'exposition à l'amiante)

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de l'action de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les opérations spécifiques à l'activité exercée pouvant entraîner la libération de
fibres d'amiante
- Appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source
- Appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux
contenant de l'amiante et appliquer un mode opératoire.

Contenu

Caractéristiques, propriétés de l'amiante et effets sur la Santé

Produits susceptibles de contenir de l'amiante : localisation, identification

Principales exigences réglementaires

Prévention du risque amiante

Suivi médical

Rôle des acteurs sécurité santé

Application des méthodes de travail, procédures opératoires sur chantier école

Utilisation et limites des équipements de protection

Gestion des déchets

Détection de situations d'urgence ou anormales, conduite à tenir

Évaluations (théoriques et pratiques)

Formation à dominante pratique et illustrée par de nombreux supports digitaux (films,
tutoriels, etc.)

Critères et modalités d'évaluation

Attestation de compétence si réussite aux évaluations théoriques (QCM de validation) et
pratiques

Attestation de compétence valide 3 ans.

En cours et/ou en fin de formation, les participants seront invités à évaluer les apports
de la formation et l'atteinte des objectifs opérationnels à l'aide d'un questionnaire